

Cérémonie d'inauguration de la distinction



Cirque de Saint-Même
73670 Saint-Pierre-d'Entremont



Jeudi 25 juillet 2024
À 10h30

nous contacter

SIAGA (standard)

contact@guiers-siaga.fr

04.76.37.26.26

Yolenne SICAUD

Chargée de communication

indisponible les mercredis

yolenne.sicaud@guiers-siaga.fr

04.76.37.09.29

la distinction.

Présentation du label Rivière en bon état

En juin 2024, le Guiers vif a été reconnu pour sa qualité écologique et a reçu la distinction **Rivière en bon état** par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, sur un tronçon de 2,8 km, depuis sa source à Saint-Même.

Cette distinction écologique valorise les cours d'eau d'un bon niveau de qualité écologique et les actions des gestionnaires qui ont permis d'assurer ce succès.



Grâce aux **panneaux**, reconnaissables aux 3 poissons bleus, installés à proximité des points d'accès à la rivière, les citoyens et usagers (promeneurs, pêcheurs, baigneurs, kayakistes, etc.) peuvent identifier les rivières de bonne qualité. Cette reconnaissance met en avant la qualité du Guiers vif mais elle marque avant tout la **vigilance dont l'ensemble des usagers doivent faire preuve pour conserver cette qualité.**

L'agence de l'eau fixe les critères d'obtention de cette distinction écologique. Elle peut être attribuée à une rivière ou à un tronçon de rivière qui présente un bon état écologique, au sens de la directive cadre sur l'eau et de l'application de l'arrêté du 27 juillet 2015 relatif aux méthodes et critères de l'état écologique.

Plusieurs critères permettent d'obtenir la distinction écologique :

- la **diversité biologique** de la rivière
- une **pollution suffisamment faible** par les substances organiques ou chimiques
- l'**intensité des prélèvements d'eau maîtrisée** par rapport au débit de la rivière
- l'**absence de dégradations physiques** (digues, berges, seuils...)
- une **gouvernance claire et efficace**, garante de la pérennité du bon état de la rivière

La décision d'attribution de cette distinction écologique est prise par un comité interne à l'agence de l'eau, composé d'experts des milieux aquatiques ainsi que de spécialistes des données sur l'eau.

La distinction écologique Rivière en bon état est **attribuée pour une durée de 3 ans**, et tacitement reconductible pour une durée identique. Elle peut être retirée en cas de déclassement de l'état écologique.

Le SIAGA, gestionnaire de la rivière, s'engage à respecter certaines dispositions.

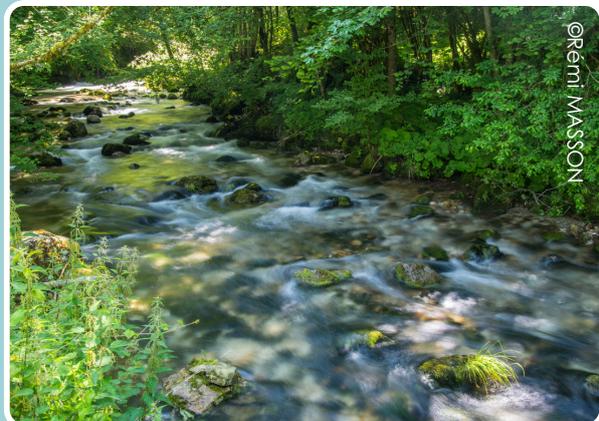
Le tronçon Le Guiers vif, 2,8 km de rivière labellisée



Situé dans le **Parc Naturel Régional de Chartreuse** (PNRC), le Guiers vif prend sa source sur la commune de Saint-Pierre-d'Entremont, **au cœur du cirque de Saint-Même**, et s'écoule jusqu'au village d'Entre-Deux-Guiers, où il rejoint le Guiers mort pour former le Guiers.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué la distinction écologique au Guiers vif, sur **un tronçon de 2,8 km** depuis la sortie du hameau de

Saint-Même-d'en-Bas, en aval à 740m d'altitude...



...jusqu'à sa source au cirque de **Saint-Même**, à environ 1 100m d'altitude.



le trancon **Le cirque de Saint-Même, un haut lieu touristique**

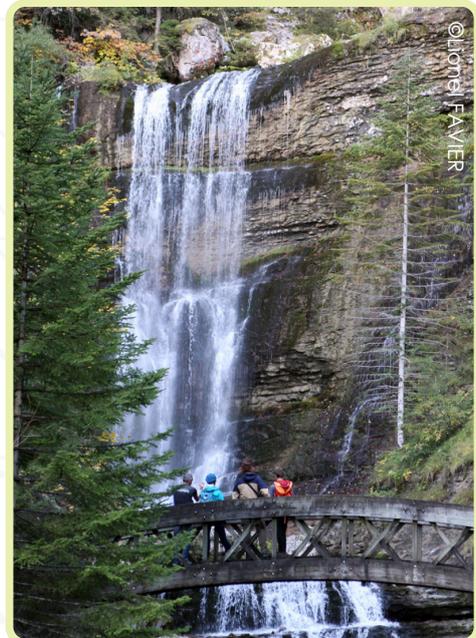
Joyau de fraîcheur et de nature au cœur du massif de Chartreuse, le cirque de Saint-Même, situé au pied de la Réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse, offre aux promeneurs des paysages préservés d'une rare beauté, ce qui en fait un lieu **très fréquenté**, surtout en été.

Cette sur-fréquentation implique une certaine exposition aux risques de dégradation de la qualité de la rivière et des habitats pour la biodiversité...

Barrages de cailloux dans la rivière, déchets en tout genre jetés dans la nature ou tout simplement le bruit, peuvent perturber la faune et accentuer certaines pressions liées au changement climatique.

Cette distinction sert, dans le cas du Guiers vif, d'**outil de sensibilisation** important pour le lieu. Elle reconnaît le travail collectif fourni sur le terrain : de nombreuses années de concertation et d'actions pour reconquérir et préserver le bon état d'une rivière. L'objectif est de renforcer la cohésion sur le territoire.

Avec cette distinction, le SIAGA souhaite mettre l'accent sur les démarches menées par les gestionnaires du site (la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Parc Naturel Régional de Chartreuse et tous les acteurs locaux).

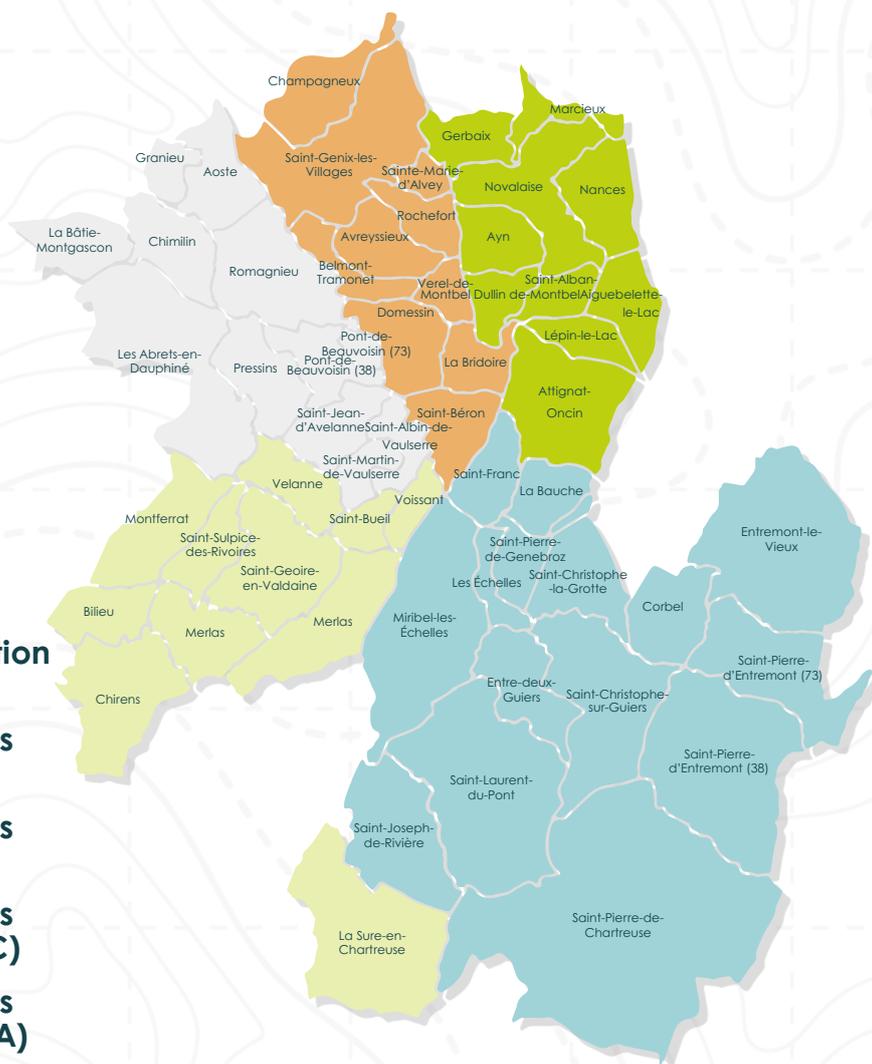


Pour cela, des **panneaux de sensibilisation** pourront être installés et des **animations sur la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques** à destination des visiteurs présents sur le site pourront être organisées pendant la saison haute.

le gestionnaire **SIAGA**

Créé en 1993, le SIAGA, syndicat interdépartemental d'aménagement du Guiers et ses affluents, est un établissement public labellisé EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) depuis 2019. Il regroupe 5 EPCI :

-  **Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (CAPV)**
-  **Communauté de communes Val Guiers (CCVG)**
-  **Communauté de communes Vals du Dauphiné (CCVDD)**
-  **Communauté de communes Cœur de Chartreuse (CCCC)**
-  **Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette (CCLA)**



Le SIAGA intervient dans la **gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations**, c'est ce qu'on appelle la compétence GEMAPI. C'est une compétence obligatoire que les 5 EPCI membres du SIAGA lui ont transférée (en *délégation pour la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette*).

Concrètement, le SIAGA mène des études et des travaux pour préserver la ressource en eau et la qualité, protéger les milieux aquatiques et la biodiversité et restaurer les cours d'eau et les berges.

Le syndicat intervient aussi dans la prévention du risque inondation, sur le terrain après les crues si besoin, sur le maintien et la restauration des zones inondables et pour protéger les biens et les personnes exposés à un risque majeur d'inondation.

En plus, le SIAGA exerce une mission d'animation et de sensibilisation, c'est-à-dire qu'il peut organiser et mettre en œuvre des animations et des actions de concertation dans le cadre de ses missions. Cela implique aussi le portage, l'animation et la mise en œuvre des documents contractuels comme le contrat de bassin ou le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

L'événement Inauguration de la distinction

Le SIAGA, en tant que gestionnaire de la rivière, organise donc une cérémonie pour inaugurer cette distinction en présence de ses partenaires qui ont concouru à la préservation et la restauration du Guiers vif.

L'événement aura lieu sur le site du cirque de Saint-Même avec une première partie plus officielle, lors de laquelle les partenaires prendront la parole, puis une seconde partie plus technique, lors de laquelle un technicien de rivière du SIAGA emmènera les participants le long du Guiers vif pour présenter le territoire et le cours d'eau.

La date

Jeudi 25 juillet 2024

L'heure

à partir de 10h30

Le lieu

au Cirque de Saint-Même

à côté du *Snack et du Chalet du Cirque de Saint-Même*
D45C 73670 Saint-Pierre-d'Entremont

Attention !

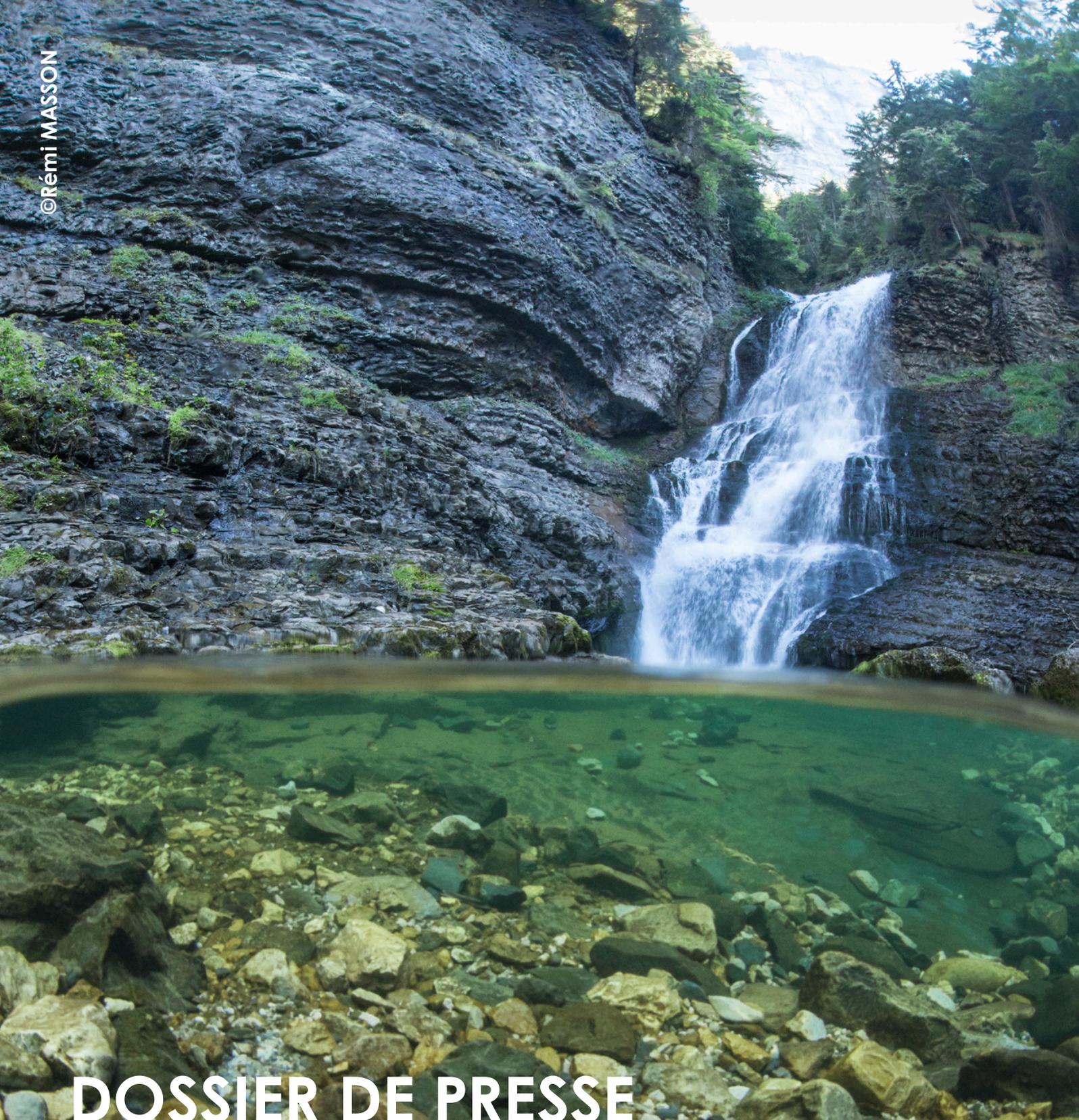
Les places de parking sont restreintes en haut et le passage est payant.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence en amont pour que nous puissions trouver une solution.

le déroulé

les horaires sont donnés à titre informatif

- 10h30 Discours d'ouverture de la cérémonie par Marc GAUTIER, Maire de Saint-Pierre-d'Entremont (38) et Vice-Président du SIAGA
- 10h40 Prise de parole de Wilfried TISSOT, Maire de Saint-Pierre-d'Entremont (73) et Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse
- 10h50 Prise de parole de Jean-Louis REYNAUD, Président du SIAGA
- 11h Prise de parole de Dominique ESCARON, Président du Parc Naturel Régional de Chartreuse
- 11h10 Prise de parole de Gérard GUILLAUD, Président de la Fédération de pêche de la Savoie
- 11h20 Prise de parole de Nicolas ALBAN, Directeur régional de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- 11h30 Départ pour la balade de présentation du tronçon labellisé avec Aurélien VILLARD, technicien de rivière du SIAGA
- 11h40 Arrêt n°1 au bord du cours d'eau : présentation technique du site (ses atouts/caractéristiques) et du bassin versant de manière générale
- 11h55 Arrêt n°2 à la première passerelle, devant la cascade et lever de rideau sur les panneaux avec photos
- 12h15 Option : grimper à la cascade pour celles et ceux qui le souhaitent (chemin court mais assez escarpé)
- 12h30 Retour au point de départ et buffet



DOSSIER DE PRESSE

Cérémonie d'inauguration de la distinction Rivière en bon état

25 juillet 2024

SIAGA

Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et ses Affluents

contact@guiers-siaga.fr

04.76.37.26.26

